

FORMATION CONTINUE – ASH 70 H

Formation réglementée par [l'instruction DGOS du 6 janvier 2021 relative au renforcement des compétences des agents des services hospitaliers qualifiés pour faire face aux besoins accrus d'aides-soignants dans le secteur du grand âge.](#)

Pré requis – conditions d'admission

La formation « Participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée » est destinée au personnel ASH exerçant dans le secteur public ou privé auprès des personnes âgées, depuis au moins 3 mois, dans les EHPAD, les services d'aide et d'accompagnement à domicile et les USLD pour personnes âgées des établissements de santé.

Aucun prérequis n'est nécessaire.

Un entretien de positionnement peut être réalisé par la DRH de l'établissement employeur.

Objectifs de la formation

Apporter les connaissances de base indispensables pour participer en toute sécurité aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et la supervision d'un aide-soignant en collaboration avec l'ensemble des soignants :

- Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
- Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées.

Durée

Formation de 10 jours soit 70h, réalisée en continu ou discontinu avec 1 jour de bilan à distance

Délais d'accès – date d'entrée

La période de formation ASH 70h initialement ouverte du 04 janvier au 02 juillet 2021 a été prolongée par la circulaire interministérielle du 12 décembre 2021, à fin 2022.

Une nouvelle session de formation sera planifiée courant 2022 en fonction des besoins des institutions.

Moyens et Méthodes

Modalités pédagogiques : Organisation en présentiel uniquement

Moyens matériels : 1 salle de cours équipée d'un écran numérique, 1 salle de travaux pratiques, 2 salles de groupe

Moyens humains : Une équipe pédagogique composée de 2 cadres de santé formateurs et d'intervenants extérieurs dont des aides-soignants, Une équipe administrative, 2 ASH

Méthodes pédagogiques innovantes développées : réflexivité avec l'analyse de situations professionnelles et simulation avec les mises en situation

Accessibilité – accueil des personnes handicapées

Bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) intégralement situé en rez-de-chaussée

Conformément à la réglementation de la Loi du 11 février 2005 *pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées*, l'IFMS est en capacité de proposer des aménagements (pédagogique, technique, environnemental) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Coût de la Formation et Frais d'inscription

Droits d'inscription : 0 €

Coût de formation : 770 €

Les frais de formation sont pris en charge par l'employeur (OPCO / ANFH)

Modalités d'évaluation

Présence aux journées de formation : émargement à la ½ journée

Une attestation de suivi de la formation est délivrée au terme de la formation.

Cette attestation permet d'être dispensé des épreuves de sélection à l'entrée en IFAS.

Informations complémentaires

Groupe : 12 à 14 participants. La formation ne sera effective qu'à partir de 12 inscrits.

Taux de satisfaction de la formation : 100 % pour la session de 2021

Suite de Parcours : Formation aide-soignante

Contacts

Pour toute demande d'inscription ou d'informations, contacter le secrétariat de l'IFMS :

Accueil téléphonique au 04 66 79 79 33

Accueil physique du lundi au vendredi de 8h à 17h

Mail : ifsi@ch-bagnolssurceze.fr

Site Internet : <https://ifsi.ch-bagnolssurceze.fr/>

Adresse :

IFMS du Centre Hospitalier de Bagnols sur Cèze
85 Avenue de Fontresquières
30200 Bagnols sur Cèze